Synthèse régionale

Une lente dégradation de l'activité économique au cours de l'année

L'activité économique reste en croissance en 2023 dans la région, mais elle ralentit au cours de l'année. Les orientations sont comparables au niveau national où le PIB croît de 1,1 % sur un an, après une progression de 2,6 % en 2022.
L'inflation recule, mais reste relativement élevée en 2023, à +4,9 % après +5,2 % en 2022 et +1,6 % en 2021. Pour lutter contre cette inflation qui pèse sur la consommation des ménages, les taux directeurs ont été très nettement relevés depuis mi-2022 ayant pour effet un moindre accès au crédit pour l'ensemble des acteurs. Dans la région la tension sur les prix se traduit entre autres par la baisse des niveaux de trésorerie des entreprises en 2023 avec une hausse des prix de vente ne compensant pas totalement celle des coûts de production. Les freins à l'accès au crédit, ainsi que les difficultés persistantes de recrutement pèsent également sur l'activité de certains secteurs, au premier rang desquels figure la construction. Néanmoins, l'emploi salarié reste à un niveau élevé, l'emploi industriel fait mieux que résister et le taux de chômage se maintient à un niveau relativement bas.

Avertissement
En décembre 2023, dans le secteur de la construction, la variation des heures rémunérées n'est pas représentative de la variation de l'activité qu'elle est censée illustrer. Les heures rémunérées dans la construction sont, dans quasiment toutes les régions, par rapport au mois de décembre 2022, en forte augmentation en décembre 2023. Ces évolutions viennent du fait que, dans la construction, les congés des salariés ne sont pas rémunérés directement par l'employeur mais par des caisses indépendantes et ne sont donc pas pris en compte. Or le positionnement atypique des vacances scolaires a entraîné moins de congés en décembre 2023 qu'en décembre 2022.

Croissance ralentie de l'activité, jusqu'à se replier début 2024

Depuis mars 2021, le volume d'heures rémunérées avait chaque mois été supérieur à celui un an auparavant. En fin d'année 2023, cet indicateur qui traduit l'évolution de l'activité économique régionale est en deçà de son niveau un an plus tôt. L'activité économique recule même au premier trimestre 2024. Elle suit une évolution similaire au niveau national ▸**figure 1**.

En Centre-Val de Loire, la moyenne des variations mensuelles d'activité par rapport à l'année précédente est égale à 1,0 % (après 3,3 % en 2022). Au niveau national, elle atteint 1,7 % (après 5,6 %). Le volume d'heures rémunérées est en moyenne stable sur l'année dans l'Indre (-0,1 %). Il croît dans l'Indre-et-Loire (+2,0 %), le Loir-et-Cher (+1,1 %), le Loiret (0,7 %), l'Eure-et-Loir (0,7 %) et le Cher (0,5 %).

Maintien de l'emploi salarié à un niveau élevé, mais net repli de l'emploi intérimaire

L'emploi salarié progresse de manière ralentie par rapport à l'année précédente et moins qu'au niveau national (+0,3 % dans la région). Néanmoins, il reste à un niveau élevé.

Les effectifs salariés sont en baisse dans le Loiret et le Loir-et-Cher (-0,7 % et -0,4 %). Ils augmentent surtout en Indre-et-Loire (+1,4 %, portés par l'agriculture et le tertiaire non marchand) et dans le Cher (+1,0 %, portés par l'agriculture et l'industrie).

L'emploi intérimaire recule de façon marquée et tout au long de l'année (-8,4 % dans la région, -6,6 % au niveau national). Parmi les explications qui peuvent être avancées figurent le manque de candidats, ainsi que la conjoncture des secteurs recourant à l'intérim. La dégradation des perspectives économiques de l'industrie a pu peser sur l'intérim, comme la consommation des ménages qui a marqué le pas en fin d'année affectant le commerce, les transports et la logistique.

En 2023, France Travail publie plus d'offres d'emploi en CDI ou CDD de plus de 6 mois. Les embauches en contrat de longue durée (CDI et CDD de plus d'un mois) sont moins nombreuses qu'en 2022, mais restent à un niveau relativement haut. En revanche, les embauches en contrats de courte durée sont plus fréquentes et retrouvent le niveau de 2019. Ces contrats représentent la majorité des contrats de travail signés (70 % des contrats des femmes et 58 % de ceux des hommes). Dans certains secteurs néanmoins, en particulier parmi ceux visés par la mise en place d'un bonus-malus sur la contribution patronale d'assurance chômage comme le transport-entreposage, le nombre de contrats courts (et le recours à l'intérim) baissent.

Le taux de chômage croît sur un an, mais reste toujours plus faible que la moyenne nationale. Le niveau de chômage reste par ailleurs relativement bas. Avant 2022, il faut remonter à 2008, avant la crise financière, pour observer des taux plus faibles. Le taux de chômage devient le plus haut dans le Loiret, en dépassant la

▸ 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente

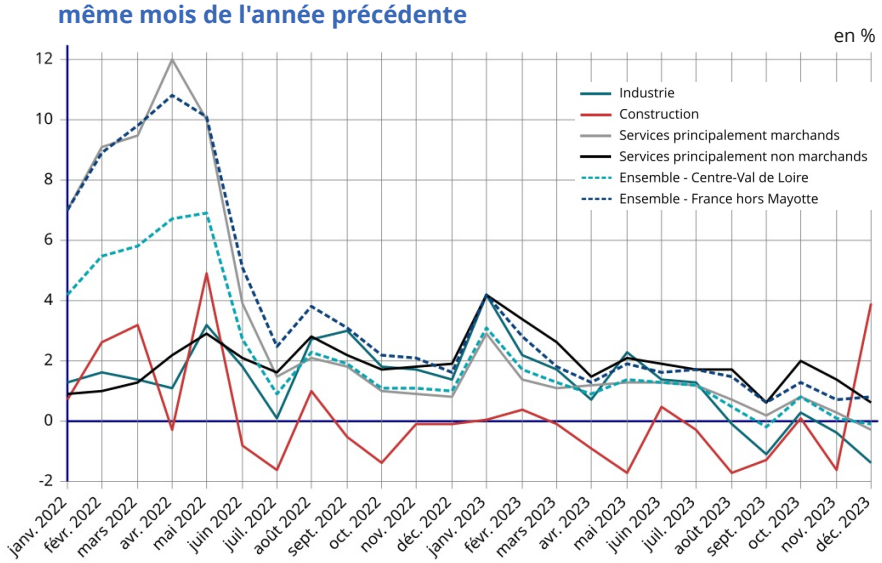

Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Champ : Secteur privé hors secteur agricole.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

moyenne de France métropolitaine. Il reste faible dans le Loir-et-Cher (6,2 %).

Malgré l'augmentation du taux de chômage, le nombre de demandeurs d'emploi reflue (sauf dans le Loiret), et encore plus celui des demandeurs d'emploi de longue durée. Cette baisse du nombre de demandeurs d'emploi est à mettre en regard de celle du nombre d'ouvertures de droits constatée en 2023 par l'Unedic, à laquelle ont pu contribuer la conjoncture favorable sur le marché du travail, ainsi que les modifications des conditions de l'ouverture de droits aux allocations chômage (suite à la réforme de l'assurance chômage de 2019, entrée en vigueur fin 2021). Les effets de la nouvelle réforme de l'assurance chômage issue de la loi sur le marché du travail promulguée fin 2022 et entrée en vigueur en 2023 ne sont encore que très peu observables. Ces dispositions pourraient faire baisser la part de demandeurs d'emploi indemnisables, et en conséquence se traduire par des sorties d'inscrits à France Travail.

Le nombre de sociétés créées baisse en 2023 (-10,9 %), il était en hausse l'année précédente (+3,5 %). Le recul du nombre d'entreprises individuelles classiques se poursuit (-10,3 % en 2023). Les créations d'entreprises sous cette forme représentent néanmoins encore 13 % de l'ensemble des créations, plus qu'au niveau national (11 %).

Le volume de créations d'entreprises sous le statut du micro-entrepreneur augmente encore (+5,3 %), et plus que l'année précédente (+1,5 %). Les immatriculations sous ce statut ont plus que doublé depuis 2019 (+140 %), leur part dans l'ensemble des créations est ainsi passée de 46 % à 65 %. Le nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs continue également à progresser, mais leur chiffre d'affaires moyen augmente moins que l'inflation. Le nombre d'artisans et des professions libérales croît parmi les micro-entrepreneurs.

Le nombre d'entreprises défaillantes est au plus haut depuis 2015, supérieur à celui avant la crise sanitaire. Le nombre de défaillances croît de façon particulièrement marquée dans l'industrie et la construction (+48 % dans la région, plus qu'au niveau national).

La construction dans une situation préoccupante

En 2023, les évolutions de l'activité dans son ensemble suivent celles du secteur des services marchands. En décembre, la contribution des services marchands à l'évolution des heures rémunérées devient négative ▸**figure 2**.

Le volume d'heures rémunérées est plus faible que celui un an plus tôt presque chaque mois de l'année dans la construction. L'emploi dans ce secteur recule (-1,1 %, et -0,7 % au niveau national), et plus encore dans les services immobiliers (-3,7 %, et -2,9 % au niveau national). Dans ces secteurs la baisse est plus prononcée dans la région qu'au niveau national. La situation du secteur de la construction est préoccupante, qu'il s'agisse de construction neuve de logements ou de locaux, affectée par la chute des mises en chantier, ou de promotion immobilière où le stock de logements n'ayant pas trouvé d'acheteur augmente très nettement. Dans le bâtiment, l'activité est ainsi en retrait, notamment dans le gros œuvre (et en lien avec le recul de la construction de maisons individuelles), qui s'étend au second œuvre depuis l'été. Les perspectives sont peu optimistes, dans un secteur marqué par des difficultés persistantes de recrutement, les coûts élevés de l'énergie et des matériaux, ainsi que les difficultés de financement rencontrées par les clients. Les perspectives ne sont pas plus favorables pour les travaux publics, malgré un carnet de commandes qui s'est étoffé en 2023. La hausse des prix de vente qui fait suite à celle des matériaux pèse sur l'activité. Le nombre de créations d'entreprises, notamment d'entreprises créées sous le régime classique c'est-à-dire des sociétés ou des entreprises individuelles, diminue dans la construction.

Au premier trimestre 2023, l'activité industrielle croît plus que l'activité totale. C'est l'inverse en fin d'année, où le volume d'heures rémunérées de l'industrie se replie et où la situation sectorielle est moins favorable qu'au niveau national. Les carnets de commande et la trésorerie des entreprises se sont effrités en 2023. Néanmoins, les chiffres d'affaires réels ont progressé dans certaines activités industrielles telles que textile, cosmétique et pharmaceutique, soutenues par les exportations. D'autre part, le nombre de créations d'entreprises croît dans l'industrie, porté par celles d'entreprises individuelles classiques. En termes d'emplois, le nombre de salariés croît plus dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie, mais un peu moins dans la région qu'au niveau national (+0,9 % dans la région et +1,1 % au niveau national). L'industrie rencontre pourtant encore des difficultés de recrutement.

La fréquentation des hôtels de la région se renforce légèrement, moins qu'au niveau national. Celle des campings progresse en revanche de façon bien plus marquée qu'en France métropolitaine. Le taux d'occupation des campings de la région est en net progrès. Le Loir-et-Cher accueille près de la moitié des nuitées en camping de la région. Un an avant les Jeux Olympiques de Paris, le nombre de visiteurs en provenance de l'étranger augmente. Ils représentent un cinquième de la clientèle hôtelière.

Le secteur agricole bénéficie globalement de rendements corrects et de la baisse de l'inflation. Les grandes cultures retrouvent des prix plus habituels après les records atteints en 2022, en partie en lien avec la stratégie russe d'exportation offensive. Les prix des fruits, des légumes et du lait augmentent quant à eux, tandis que celui des intrants diminue. ●

Samuel Balmand (Insee)

▸ 2. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Centre-Val de Loire

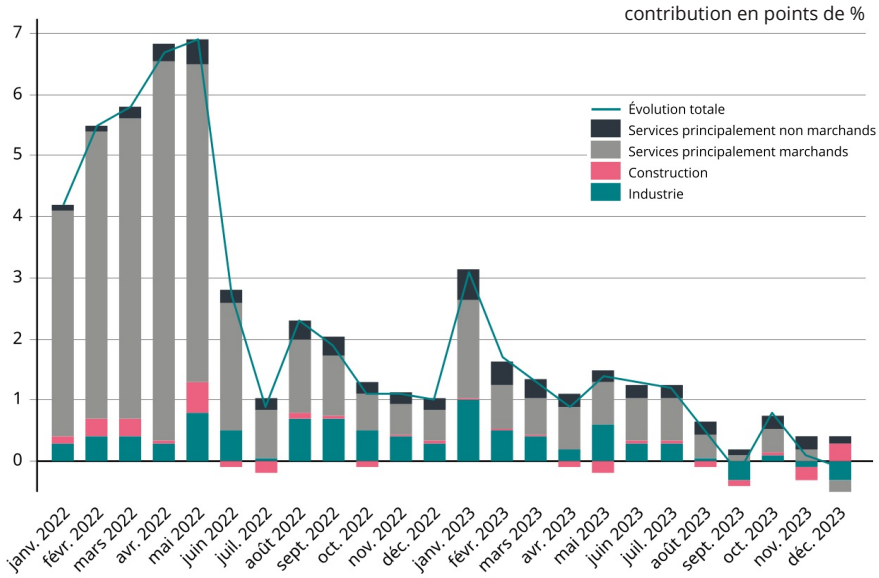

Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Champ : Secteur privé hors secteur agricole.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé

En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé ▶**figure 1**. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,6 % dans la zone euro, où l'activité a été globalement étale tout au long de l'année, et +0,1 % au Royaume-Uni. Parmi les principales économies de la zone euro, la France et l'Italie ont connu une dynamique de croissance globalement assez proche en 2023 (+1,1 % en France et +1,0 % en Italie). Le moteur allemand a quant à lui calé (croissance nulle en 2023), tandis que l'économie espagnole a poursuivi son rattrapage (+2,5 %).

L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et a pâti des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens budgétaires. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Le ralentissement chinois, a toutefois, un effet global ambigu pour l'économie française : s'il freine l'activité via les canaux commerciaux, il contribue en revanche à la détente des prix des matières premières et constitue ainsi un facteur de soutien.

En France, la croissance de l'économie française a été modérée en 2023 : le PIB (en volume) a augmenté de 0,9 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une hausse de 2,6 % en 2022. La production a ralenti (+1,5 % en volume après +4,1 %).

La croissance de la production est principalement portée par les services marchands, qui ralentissent mais sont en hausse de 2,4 %, et en particulier par les services aux entreprises et d'information-communication. La production en construction est quasi stable (-0,1 %), mais cette stabilité masque un repli important dans la construction de logement neuf que compense la bonne tenue des activités d'entretien-amélioration et de génie civil. La production industrielle rebondit (+0,5 % après -0,4 %), avec des situations très contrastées suivant les branches. La production de matériels de transport, encore très dégradée en 2022 par rapport à son niveau d'avant-crise, accélère nettement en 2023 (+11,3 % après +7,8 %), les difficultés d'approvisionnement s'atténuant. À l'inverse, la production d'« autres produits manufacturés » se replie de nouveau (-3,6 % après -0,9 %), notamment pour les industries les plus énergivores (chimie, papeterie, métallurgie), très pénalisées par la hausse des prix de l'énergie.

L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année (soit 156 000 créations nettes d'emploi entre fin 2022 et fin 2023), après +1,4 % en 2022 (soit +376 000 emplois) et +3,2 % en 2021 (soit +814 000 emplois). Le taux de chômage au sens du BIT s'est stabilisé en fin d'année à 7,5 % de la population active. Il est supérieur de 0,4 point à son niveau de fin 2022, qui était le plus bas depuis 1982. La hausse progressive du chômage depuis lors résulte du ralentissement de l'emploi alors que la population active est restée dynamique.

Le pouvoir d'achat des ménages a rebondi, malgré une inflation qui demeure élevée

Après être resté pendant près d'un an sur un plateau autour de +6 %, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement diminué à partir du printemps 2023, du fait notamment du ralentissement des prix des produits pétroliers et des produits alimentaires ▶**figure 2**. L'inflation est néanmoins restée relativement élevée : en moyenne annuelle, elle s'est établie à +4,9 %, en 2023 après +5,2 % en 2022. L'alimentation a été la principale contributrice à l'inflation d'ensemble entre septembre 2022 et septembre 2023. Dès avril 2023 cependant, les prix des produits alimentaires ont nettement ralenti, en raison du reflux des prix des produits agricoles depuis leur pic de mai 2022. De même, la contribution des prix des produits manufacturés à l'inflation d'ensemble a reflué à compter du milieu d'année. Ce sont désormais les prix des services, tirés par la dynamique des salaires, qui soutiennent l'inflation.

En ce qui concerne les rémunérations, le salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles et le salaire mensuel de base (SMB)[1] ont été dynamiques en termes nominaux (respectivement +4,1 % et +4,3 %). Cependant, ils ont de nouveau reculé en termes réels (respectivement -0,8 % et -0,6 %). Comme en 2022, ces reculs inédits traduisent le fort dynamisme des prix sur la période récente. En deux ans, le recul du SMB réel atteint ainsi 2,5 %.

En 2023, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré (+0,8 %, après +0,3 % en 2022, ▶**figure 3**). Les revenus nets d'activité ont ralenti mais sont restés dynamiques (+5,0 % après +7,2 % en 2022). Les prestations sociales en espèces ont augmenté de 4,7 % après 1,7 %, sous l'effet principalement des revalorisations des retraites (effet en année pleine de la revalorisation de juillet 2022 et revalorisation résiduelle de janvier 2023) : les retraites ont ainsi progressé de façon soutenue (+5,3 %). Les revenus du patrimoine, corrigés de l'effet SIFIM[2], accélèrent en 2023 (+7,5 % après +5,8 %) sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et de versements dynamiques de dividendes et des autres revenus d'investissement. Au total, le revenu disponible brut (RDB) hors effet SIFIM de l'ensemble des ménages a accéléré (+5,8 % après +5,0 %).

La consommation des ménages a progressé à un rythme proche du pouvoir d'achat (+0,8 %), si bien que le taux d'épargne des ménages s'est quasiment stabilisé (16,9 % après 16,8 %). Le taux d'épargne reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2009 et 2019 (14,7 %). La consommation en produits alimentaires a continué de baisser (-3,6 %, après -3,2 % en 2022). Ces produits sont les plus marqués par l'inflation, avec une hausse des prix de 11,3 % en 2023 (après +6,3 % en 2022). Également très marquée par l'inflation, la consommation en biens énergétiques diminue de nouveau fortement comme en 2022 (-2,5 % après -3,3 %). À l'inverse, la consommation des ménages en services reste dynamique, en particulier dans l'information-communication (+5,6 %), dans les services de transport (+6,7 %) et dans l'hébergement-restauration (+5,5 %).

L'investissement des ménages a sombré, celui des administrations et des entreprises a résisté

En réponse à la hausse de l'inflation, les principales banques centrales, dont la Banque centrale européenne à partir de l'été 2022, ont procédé à un resserrement

rapide des politiques monétaires, entraînant une augmentation du coût du crédit pesant sur l'investissement des entreprises comme des ménages. Ce dernier est de nouveau en forte baisse (-8,5 %), pénalisé par la baisse de l'investissement en construction (-5,6 %) et par celle des achats de biens immobiliers (-18,4 % d'investissement en services techniques, comprenant les frais de notaires). L'investissement des entreprises non financières progresse au même rythme qu'en 2022 (+2,7 % après +2,9 %), toujours porté par l'investissement en services d'information-communication. Au total, l'investissement se redresse légèrement en 2023 (+0,4 % en volume après 0,0 %), principalement porté par les investissements des administrations publiques (+6,9 %), qui augmentent dans les matériels de transport, avec notamment la livraison d'un sous-marin.

Le solde extérieur de la France s'améliore

En 2023, les flux de commerce extérieur en volume marquent le pas après deux années de forte hausse. Les exportations augmentent encore un peu (+2,1 % après +8,2 %), alors que les importations sont quasi stables (+0,3 % après +8,8 %). Le solde extérieur en volume s'améliore légèrement. Cette amélioration s'explique surtout par les biens, en particulier les biens énergétiques : la France est de nouveau exportatrice nette d'électricité, et ses imports en gaz et en pétrole baissent fortement, les stocks ayant atteint des niveaux très élevés. Les exportations de matériels de transport, en particulier en aéronautique, accélèrent nettement, mais les importations, notamment de véhicules électriques, augmentent aussi fortement. Les exportations en volume de services se replient, tirées vers le bas par les exportations de services de transport (-7,5 %), tandis que les importations de services sont en forte hausse, avec notamment +15,1 % de services de transport et +7,7 % de services aux entreprises. Au final, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB a été nettement positive en 2023 (+0,6 point), en partie compensée par un mouvement de déstockage (-0,4 point) (▶**figure 4**). ●

Clément Bortoli, Gaston Vermersch (Insee)

[1] Le SMB correspond à la composante sous-jacente du SMPT, à côté de la composante conjoncturelle affectée notamment par les versements de primes et les heures supplémentaires.

[2] Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) mesurent les services d'intermédiation liés à l'octroi de crédits et à la gestion des dépôts par les banques. L'imputation de SIFIM majore l'évolution des revenus du patrimoine dans un contexte de remontée de taux d'intérêt ainsi que le prix de la consommation des ménages, mais l'effet de cette imputation sur l'évolution du pouvoir d'achat du RDB est faible (encadré 2 de l'IP no 1997 « Les comptes de la Nation en 2023 »).

▶ 1. Croissance trimestrielle du PIB dans la zone euro et aux Etats-Unis

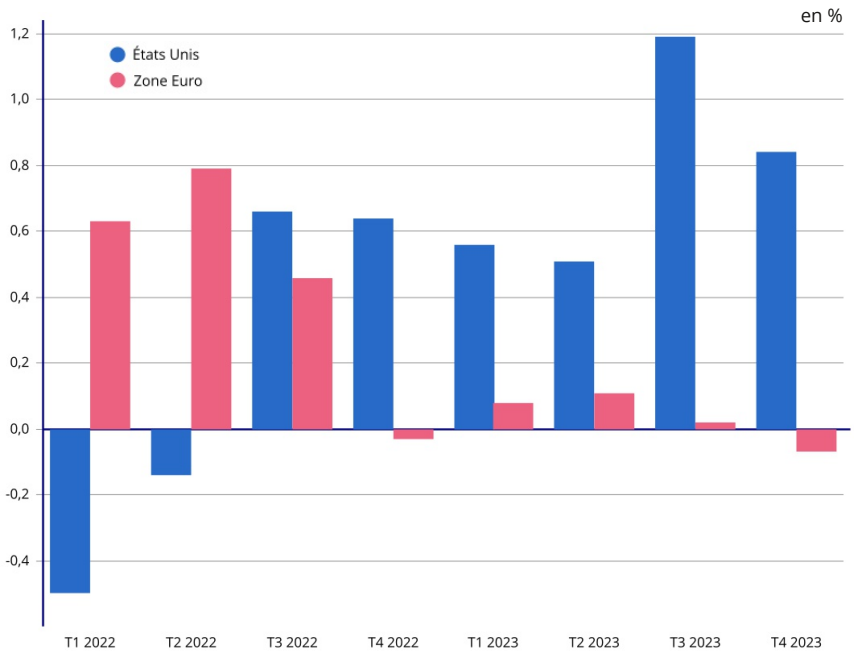

Sources : Bureau of Economic Analysis, Eurostat.

▸ 2. Inflation en France et contributions par poste

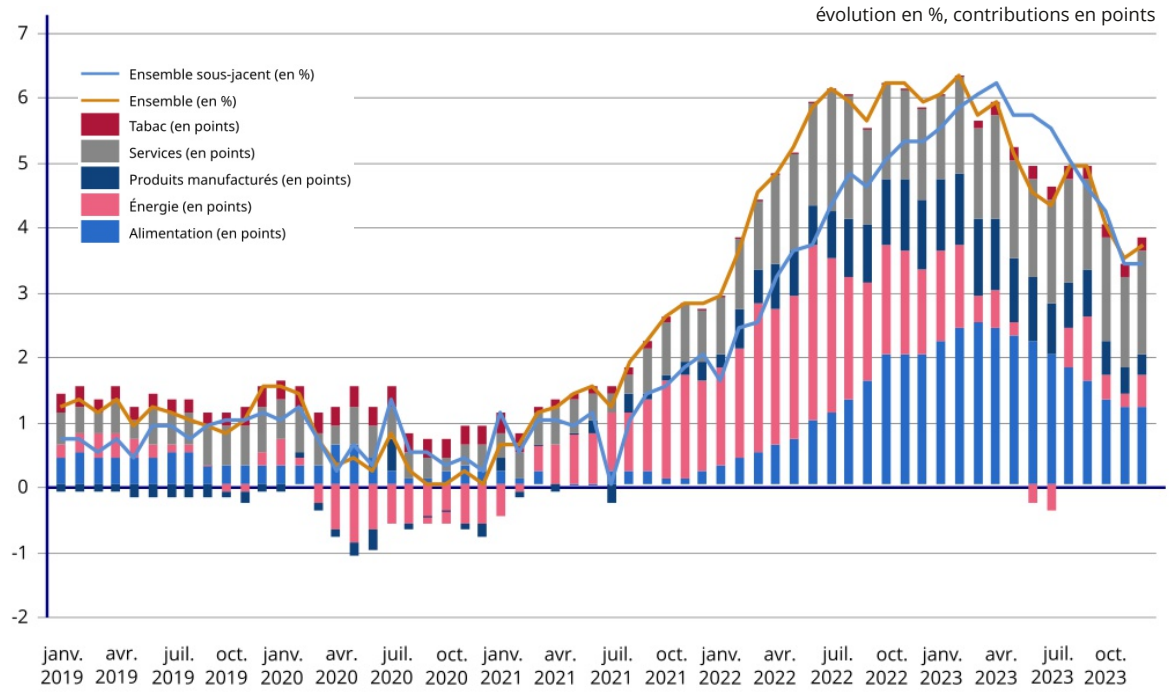

Lecture : En décembre 2023, l'inflation d'ensemble s'établit à 3,7 % sur un an. L'alimentation contribue pour +1,2 point à l'inflation d'ensemble.
Source : Insee.

► 3. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes

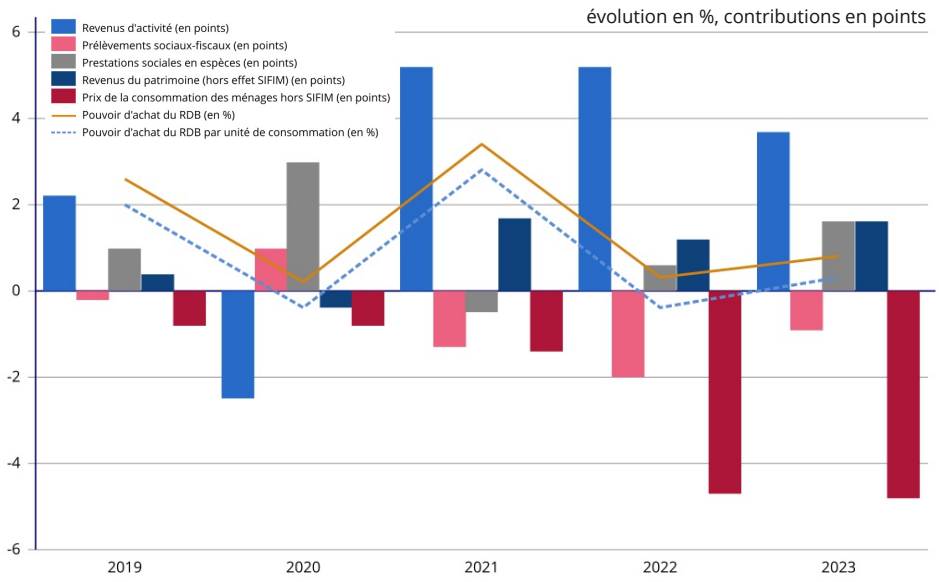

Lecture : En 2023, les revenus du patrimoine (hors effet SIFIM) contribuent pour +1,6 point à l'évolution du revenu disponible brut (RDB) hors effet SIFIM.

Source : Insee, comptes nationaux.

► 4. Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

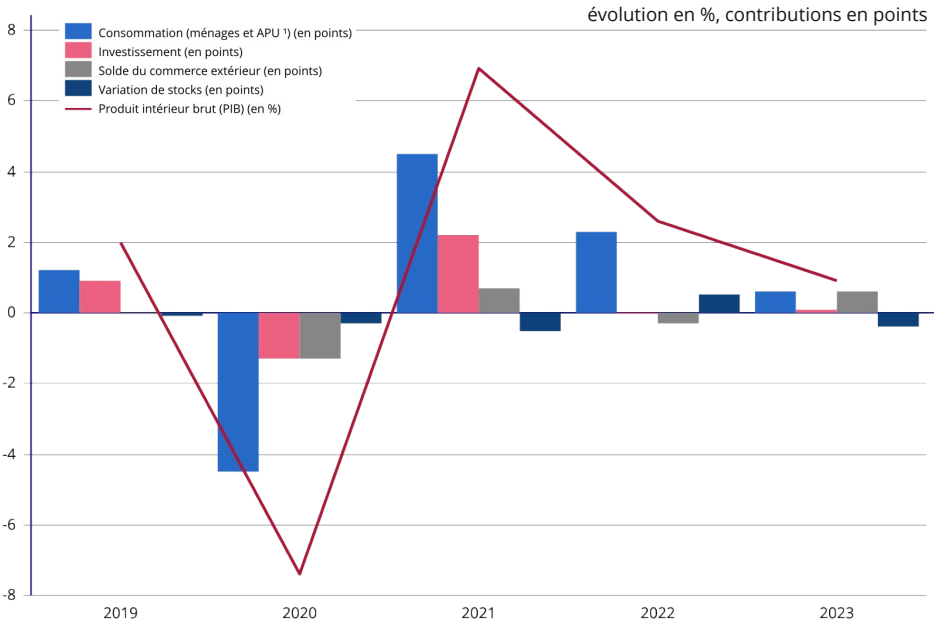

1 : Administrations publiques.

Lecture : En 2023, la croissance du PIB est de 0,9 %. La consommation des ménages et des APU contribue pour 0,6 point à cette croissance.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

► Pour en savoir plus

- **Héam J-C., Meinzel P., Morvan F.,** "Les comptes de la Nation en 2023", *Insee Première n°1 997*, mai 2024.